

Dans le cadre des Assises du bilinguisme, Jacques Schleef, directeur du festival « Summerlied » (Ohlungen), a présenté sa position lors de la table ronde « Circuler » organisée à Strasbourg le 26 octobre 2012. Il avait été invité à répondre aux trois questions ci-dessous. Voici les principaux éléments de son intervention :

L'approche choisie pour cet argumentaire sur la problématique du bilinguisme français/alsacien-allemand en Alsace se fonde délibérément sur un raisonnement à contre-courant des discours habituels, dont les jérémiades et les bonnes intentions sont bien connues, mais dont les résultats sont clairement insuffisants. L'objectif n'est pas de « faire de la provocation », mais d'engager un processus de prise de conscience, afin de placer les responsables publics, mais aussi les Alsaciens eux-mêmes, devant leurs contradictions, bien souvent dignes (malheureusement !) du célèbre « Hans im Schnokeloch » !

1. L'appartenance à un bassin culturel germanique est-elle un atout ou un frein ?

Alors qu'une intégration économique très poussée marque l'espace rhénan, l'Alsace, qui fût longtemps un territoire de passage et de rencontre, est en passe de devenir une ligne de fracture et une frontière, avec l'émergence d'une barrière culturelle nouvelle dans la région entre la France et ses voisins allemand, suisse et luxembourgeois.

En dépit des discours officiels sur la réconciliation et l'amitié entre la France et l'Allemagne, le fait que les dialectes alémaniques et franciques pratiqués en Alsace et une partie de la Lorraine depuis le Haut Moyen-âge soient une version orale de la « langue de l'ennemi » séculaire de l'Etat-nation français rend d'autant plus difficile la définition et la mise en œuvre d'une politique linguistique adaptée à notre histoire et notre géographie. Une politique qui viserait à développer, sur le modèle de la « triglossie » luxembourgeoise, une compétence réelle de la population en allemand et en français, ancrée dans la transmission de la langue régionale et tournée vers l'Europe.

Après le traumatisme du nazisme, les Alsaciens ont largement renoncé à leur identité « germanique », devenue un motif de « honte », voire de « complexe de responsabilité » dans les deux Guerres mondiales : « si on ne parlait pas l'alsacien, Hitler ne nous aurait pas annexé, ni incorporé de force » ! Fort logiquement, pour garantir la paix, il faut donc « sacrifier la mémoire » de (la langue de) ceux qui ont construit la cathédrale de Strasbourg et écrit le « Narrenschiff »...

Si la langue alsacienne « était du « belge » ou du « suisse », voire de « l'autrichien », les Alsaciens auraient gardé après 1945 une relation différente à leur langue, justement appelée « Elsasserdeutsch ». En raison même du nombre de locuteurs (plus important que les bascophones et catalanophones, par exemple), l'éducation « nationale » n'aurait pas tenté d'éradiquer le dialecte des cours de récréation.

Enfin, l'Allemagne, qui soutient les « minorités nationales/territoriales » allemandes en Belgique et au Danemark (pour ne pas parler de la Pologne ou de l'Italie) s'est ostensiblement détournée du « sort » de l'allemand en Alsace-Moselle, « affaire intérieure française », pour promouvoir uniquement l'enseignement de l'allemand comme « langue « étrangère » partout en France (Institut Goethe).

Ainsi donc, si l'alsacien était « du » turc ou « du » chinois, la situation serait nettement plus favorable ; d'ailleurs, le corse, proche du toscan (italien) est enseigné dans les écoles de l'île, car, comme chacun sait, l'Italie s'est battue aux côtés de la France en 1940 !...

(ceci pour illustrer, par l'absurde, la différence de « traitement » de la langue régionale et de son « cousin » étranger).

L'alsacien pourtant serait le « tremplin » naturel pour apprendre, outre l'allemand « littéraire », le néerlandais, les langues scandinaves et l'anglais, mais cet atout a été galvaudé et abandonné de longue date, et les « efforts » actuels relèvent soit de « l'acharnement thérapeutique », soit de « l'alibi » culturel. Mais ce n'est pas, ou plus, de la « faute de Paris », mais plutôt de querelles alsaco-alsaciennes, dont les petites ambitions individuelles, voire les conflits psychologiques intérieurs ne sont pas absents...

2. Etre alsacien influe-t-il sur votre vie professionnelle (en tant que directeur de Summerlied)

L'alsacien est ma « rente », puisque sa 'promotion » est l'ADN du festival (même si la musique est une 'langue » par elle-même, sans avoir besoin de mots). C'est son enrichissement par la poésie qui produit la chanson – et c'est justement la chanson, parce qu'elle utilise la voix (donc le corps) comme premier instrument, qui permet cette « appropriation physique » de la musique.

Du reste, en bonne logique, je devrais travailler en allemand « écrit », ce qui n'est évidemment pas le cas (même pour demander une aide aux collectivités locales qui « prêchent » officiellement le bilinguisme, mais ne seraient pas en mesure de le pratiquer pour rédiger leurs formulaires et leur correspondance administrative !)

Ce qui me permet d'aboutir à la conclusion que le directeur de « Summerlied » n'a pas besoin d'être Alsacien, ni de parler le dialecte. car le festival est un projet d'économie culturelle (voire touristique), et non pas de politique culturelle régionale.

«D'ailleurs, l'« Interceltique » ne sauvera pas non plus le breton, en dépit de son succès international ! Mais il est vrai que la Région Bretagne a compris depuis longtemps l'importance de son identité culturelle, tant pour la promotion du tourisme et de l'industrie agro-alimentaire, que pour renforcer la cohésion de son territoire (bretonnant et « gallo ») et de sa population.

C'est plutôt du côté de l'Irlande, voire de la « Haute-Ecosse » et du Pays de Galles, que nous devrions regarder pour inspirer notre action. De l'autre côté de l'Allemagne, les initiatives prises en Pologne en faveur du cachoube (parlé par 250 000 Poméraniens), grâce au « militantisme » du Premier ministre Donald Tusk mériteraient aussi une plus grande attention de notre part, notamment en raison de la reconnaissance du « fait régional » (y compris géopolitique) que représente cette décision pour valoriser le pluralisme du pays (Silésie, etc).

Pour diriger « Summerlied », être Alsacien peut faciliter les relations avec les artistes, mais peut également constituer un « handicap » vis-à-vis de quelques autres interlocuteurs, car je risque d'être accusé de « collusion » avec certains acteurs, alors qu'une personnalité « extérieure » serait plus « libre » de ses choix.

L'évêque de Strasbourg n'est pas Alsacien et cela ne change rien à la pratique religieuse !

3. Comment circule la culture alsacienne dans l'espace régional et rhénan ? Et comment pourrait-on améliorer la situation ?

La « culture alsacienne » (qu'il faudrait appeler 'elsacienne » pour montrer son originalité), c'est au mieux du pollen (avec ses allergies...), alors que cela devrait être du « sang » (avec ses globules « rouge et blanc ») pour nourrir les actions culturelles régionales...Mais, au fait, qu'entend-on par « culture alsacienne » ?

L'Orchestre philharmonique ? Le TNS ? La diffusion de France3 ou d'ARTE, qui a son siège à Strasbourg ? Qui parle de l'Ecole des Beaux-Arts de la Krutenau ? Quelle est la part de musique alsacienne (en alsacien) sur les ondes des radios publiques et privées, et dans les boutiques de fringues ? Les grandes enseignes de diffusion culturelle le savent bien, ce n'est pas le rayon « alsatique » (livres ou CD) qui fait leur chiffre d'affaires, même si les livres de cuisine ou de photos font encore le bonheur de quelques maisons d'édition.

De fait, il ne subsiste qu'un marché résiduel, de « niche », voire de « secte », même si des groupes de jeunes essaient de conserver dans leur répertoire « rock » un peu d'Alsace... Le regretté Bashung ou Abd el-Malik, avec quelques mots d'alsacien bredouillé, ne sauveront pas la mise !

Chez nos voisins suisses et allemands, la culture alsacienne n'a plus de crédibilité : il est loin le temps de Bucer, de Schongauer, mais aussi des frères Mathis et d'Albert Schweitzer. Qui « remplacera » André Weckmann comme grand écrivain français de langue allemande ?

Si on tente un panorama de la culture « alsacienne » outre-Rhin et outre-Vosges, il n'y a pas grand' chose à dire – même la culture gastronomique est concurrencée par le Pays de Bade !

Dans ce contexte, quelques mesures s'imposent :

- **la transformation de l'OLCA en Agence pour la Culture en Alsace** (, avec son Conseil d'administration, des objectifs chiffrés, etc), voire en véritable Ministère de la Culture
- **la création d'une chaîne de radio-TV régionale « intégrée », plurilingue**, mais avec au minimum la moitié des programmes, à des heures de « grande écoute. Prime time », en alsacien et en allemand (quotas), et avec une priorité aux programmes de jeunesse
- **le transfert des compétences en matière d'instruction publique à la Région**, pour une vraie stratégie de bilinguisme opérationnel (50% d'une génération avec le baccalauréat franco-allemand AbiBac en 2025) et un recrutement des personnels valorisant la pratique du dialecte
- **le lancement d'initiatives de motivation** (concours dans les écoles, appel d'offres favorisant de manière « positive » la culture « elsacienne » dans les projets publics et privés, etc) ; il s'agit de montrer la capacité d'intégration de la culture régionale au service d'une société.

C'est donc un effort collectif, un sursaut qui est nécessaire, si nous voulons sortir de la logique « mortifère » qui gangrène la culture en Alsace, et notamment le dialecte, au fur et à mesure que se succèdent colloques et conférences, sans que des décisions concrètes soient prises pour donner une véritable perspective aux Alsaciennes et Alsaciens qui espèrent non pas la survie, mais la vie de leur langue dans les générations futures.